



Discours ouverture de la 1^{ère} Session de la 2^{ème} année législative de la 10^{ème} législature 13-10-2017

« Hélas, le progrès enregistré au Maroc ne profite pas à tous les citoyens.

En particulier, il ne touche pas ceux à qui Nous vouons une bienveillante sollicitude : nos jeunes qui représentent plus d'un tiers de la population.

En effet, assurer la mise à niveau de la jeunesse marocaine pour favoriser son engagement actif et efficient dans la vie publique nationale, constitue un défi majeur qu'il convient de relever de manière appropriée.

Nous l'avons souligné à maintes reprises, notamment dans le Discours du 20 août 2012: la jeunesse représente notre véritable richesse; loin d'être un frein au développement, elle en constitue le moteur.

Du fait des changements sociaux à l'œuvre au Maroc, la jeunesse s'affirme désormais comme un nouvel acteur clé, et exerce une influence significative sur la scène nationale. Toutefois, en dépit des efforts consentis, à Nos yeux et à ceux des intéressés, la situation de nos jeunes reste insatisfaisante.

Parmi eux, nombreux sont ceux qui souffrent de l'exclusion, du chômage et se trouvent dans l'impossibilité de finir leurs études, parfois même d'accéder aux services sociaux de base. »

« Certes, d'un certain point de vue, les politiques publiques sectorielles et sociales réservent une place importante aux jeunes. Toutefois, leur impact sur la situation de cette frange de la population reste limité, en raison de la faible efficacité des programmes, de leur manque de cohérence, de leur inadéquation aux spécificités de chaque catégorie de jeunes. »

« Par ailleurs, les questions liées à la jeunesse sont indissociables des problématiques de croissance, d'investissement et de travail.

Voilà pourquoi, pour remédier à la situation précaire des jeunes, il est nécessaire d'innover par des initiatives et des projets concrets, susceptibles de libérer leurs énergies, de leur assurer un emploi, un revenu stable.

Alors seulement, ils seront aptes à apporter leur concours actif au développement du pays. »

« A titre d'exemple, Je cite le cas particulier des jeunes qui travaillent dans le secteur informel. Leur situation requiert la recherche de solutions réalistes n'impliquant pas nécessairement la mobilisation d'importantes ressources matérielles, mais assurant des moyens et des espaces de travail appropriés pour qu'ils exercent leur activité en toute légalité. De tels remèdes ont l'avantage de créer des bénéfices profitables à cette catégorie de la population et, au-delà, à la société tout entière. »

« A l'instar de l'Initiative nationale pour le Développement humain, Nous appelons à l'élaboration d'une nouvelle politique intégrée dédiée aux jeunes. Axée fondamentalement sur la formation et l'emploi, celle-ci devrait avoir le potentiel nécessaire pour proposer des solutions réalistes aux problèmes réels des jeunes, notamment ceux qui vivent en milieu rural et dans les quartiers périphériques et pauvres. »

« Pour que cette nouvelle politique puisse réussir et répondre à l'exigence d'efficacité, Nous recommandons que les dispositions de la Constitution servent de source d'inspiration pour son élaboration, et que la parole soit donnée aux jeunes pour qu'ils y contribuent. Nous appelons aussi à une ouverture sur les différents courants de pensée et à une exploitation judicieuse des rapports et des études dont Nous avons ordonné la préparation, notamment le Rapport sur «la Richesse globale du Maroc», et la «Vision 2030 pour l'Education et la Formation». »